

PROTÉGEONS ENSEMBLE VOS AGENTS

AGIR DURABLEMENT POUR LA PROTECTION
SOCIALE ET LA SANTÉ AU TRAVAIL



COMPRENDRE LE CONTEXTE SAISIR LES OPPORTUNITÉS

La collectivité est clairement identifiée par les agents territoriaux comme un acteur ayant un rôle important à jouer dans la protection sociale. Pour vous aider à répondre à vos attentes, la MNT vous accompagne dans vos nouvelles démarches.

PROTECTION SOCIALE ET SANTÉ AU TRAVAIL DES AGENTS TERRITORIAUX...

La protection sociale et la santé au travail des agents territoriaux constituent des défis majeurs pour les collectivités.

La MNT vous propose de les relever ensemble pour offrir une meilleure réponse à un besoin vital, et favoriser la continuité et la qualité du service public.

... 4 BONNES RAISONS D'AGIR

1 L'absentéisme gêne le bon fonctionnement du service public et pèse sur le budget des collectivités. Il augmente avec le vieillissement des agents.

30% des agents de la Fonction publique territoriale ont plus de 50 ans.

8% : c'est le pourcentage que représentent en moyenne les absences pour raisons de santé dans le budget frais de personnel des collectivités.

2 Les couvertures prévoyance sont insuffisantes. Faute de protection statutaire suffisante, la couverture est individuelle et volontaire.

60% des agents ne disposent pas de couverture prévoyance.

3 Les dépenses de santé à la charge des agents sont en augmentation continue.

29% des territoriaux ont renoncé à des consultations ou des soins médicaux.

4 Les attentes des agents sont fortes en matière de santé au travail, dans un contexte général de dégradation des conditions de travail.

4 agents sur 5 estiment que leur employeur a un rôle important à jouer sur ce sujet.

Avec le **dispositif encadrant la participation de l'employeur** et l'accord cadre sur la « **Santé et la sécurité au travail dans la fonction publique** », la protection sociale et la santé au travail deviennent **un volet à part entière du dialogue social**.

FOCUS

Deux nouveaux leviers réglementaires pour soutenir votre politique de ressources humaines

- L'accord « Santé et sécurité au travail dans la fonction publique », signé en novembre 2009, concerne toutes les collectivités. Il s'articule autour de trois axes majeurs d'amélioration du bien-être au travail : réforme des instances et des acteurs opérationnels, prévention des risques professionnels, dispositifs d'accompagnement des atteintes à la santé.
- La loi de modernisation de la Fonction publique territoriale du 2 février 2007 et ses textes d'application déterminent les modalités par lesquelles les employeurs publics peuvent contribuer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, suivant des conditions garantissant la solidarité entre tous les bénéficiaires.

« Seul un système de protection solidaire et mutualisé est un système solide et durable. »



LA MNT, EXPERTE ET SOLIDAIRE AU CŒUR DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

La Mutuelle Nationale Territoriale accompagne 16 000 collectivités et protège plus de 1,1 million de personnes.

Créée et administrée par des territoriaux, elle vous propose des solutions solidaires et sur le long terme pour la protection sociale et la santé au travail de vos agents :

- des solutions durables pour faire reculer les risques socio-professionnels pesant sur vos agents ;
- des solutions solidaires pour assurer au plus grand nombre d'agents l'accès à la protection sociale, tout en préservant l'équilibre du système de protection sociale des territoriaux en France.

LES SOLUTIONS MNT ADAPTÉES À VOS BESOINS ET AU BUDGET DE VOS AGENTS

La MNT a une connaissance approfondie du statut de la Fonction publique territoriale et de ses métiers. Pour vous, c'est la garantie de disposer de solutions efficaces et sécurisées.

Un partenariat fort reposant sur trois principes essentiels :

EXPERTISE : conseils et accompagnement quotidiens, notamment pour le choix et la mise en œuvre de la participation financière de l'employeur à la protection sociale.

SOLIDARITÉ : des couvertures solidaires et de qualité, adaptées au statut de vos agents et à leur budget, en Santé et en Maintien de salaire.

SUR MESURE : des services pour mieux maîtriser les risques socio-professionnels de vos agents avec MNT Prévoyance (suivi des arrêts de travail et soutien pour le retour au travail) et MNT Santé au travail (prévention des risques).

Une question ? Un expert vous répond.



- de **20%**

des employeurs participent au financement de la complémentaire santé de leurs agents ; plus de 50% des entreprises privées le font, profitant d'avantages fiscaux.

80%

des salariés estiment que la participation financière de leur collectivité en santé contribue à son attractivité.

LA MNT VOUS AIDE À CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE PROTECTION SOCIALE ET DE SANTÉ AU TRAVAIL ADAPTÉE À VOTRE COLLECTIVITÉ

La MNT n'est pas un assureur comme les autres et son expertise découle de son identité territoriale. Pour définir et optimiser vos actions, la MNT mobilise à la fois :

- des conseillers de proximité au sein de ses 83 sections départementales ;
- les experts nationaux de la protection sociale de la Fonction publique territoriale : médecins conseil, actuaires pour le calcul des risques, Institut de Recherche en Prévention Santé (IRPS).

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS POUR METTRE AU POINT VOTRE DISPOSITIF DE PARTICIPATION

La MNT vous accompagne pour identifier, choisir et mettre en place les dispositifs de participation les mieux adaptés à votre collectivité et aux profils de vos agents. Ces dispositifs découlent de vos objectifs définis préalablement grâce à un questionnement méthodique et complet.

- À quelle couverture participer : santé et/ou prévoyance ?
- Quelle procédure mettre en œuvre : labellisation, convention de participation ?
- Quelles modalités de versements choisir ?

Dans un cadre de contraintes budgétaires croissantes, nous réalisons avec vous des simulations budgétaires. Nous évaluons également avec vous l'impact de votre participation sur la couverture de vos agents.



FOCUS

Experte du dispositif de participation

Consultée et force de proposition sur toutes les étapes de l'élaboration du dispositif de participation adapté à la Fonction publique territoriale, la MNT est le principal promoteur de la participation financière des employeurs territoriaux à la protection sociale de leurs agents. Ce combat historique, en association avec Uni-ter, s'est traduit par la mise en place d'une procédure spécifique adaptée aux contraintes de la Fonction publique territoriale : la labellisation. Ainsi, la MNT en maîtrise parfaitement toutes les modalités juridiques, techniques et financières, même si elle déplore le caractère insuffisamment solidaire du dispositif.



LA GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE : UNE GARANTIE COMPLÈTE ET ADAPTÉE AU STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

En cas d'arrêt de travail prolongé pour raison de santé, vos agents peuvent rapidement perdre la moitié de leur traitement. Les couvertures Maintien de salaire de la MNT sont conçues pour protéger vos agents et leurs familles.

- Plusieurs niveaux de couverture sont proposés allant de la garantie indemnité journalière intervenant en cas de diminution de traitement suite à un arrêt maladie, à l'invalidité et la perte de retraite liée à la mise en invalidité.
- Ces couvertures sont complètes et ajustées au statut de la Fonction publique territoriale. Les cotisations sont optimisées grâce à une très large mutualisation au sein de notre structure mutualiste nationale.

SANTÉ : AU PLUS PRÈS DES BESOINS DE VOS AGENTS

Avec 1,2,3 Santé, les agents bénéficient d'une vraie couverture santé tout en préservant leur budget.

- 3 grandes protections de base peuvent être facilement personnalisées par le choix de modules complémentaires.
- Selon la protection choisie, les agents bénéficient de très bons niveaux de remboursement, notamment en optique, dentaire, hospitalisation, médecine douce....
- Des services « plus » : pas d'avance de frais, minoration de cotisations pour les faibles revenus, réduction pour les enfants, analyse des devis (optique et dentaire), plateforme d'information santé Ligne claire, ...

+50%

Les dépenses de santé à la charge des ménages français ont augmenté de plus de 50% entre 2001 et 2008. Certaines familles dépensent même 15% de leur budget pour se soigner, ce qui correspond à leur budget alimentation.

« La MNT est le n°1,
en Maintien
de salaire comme
en Santé, pour
les territoriaux. »





70 000

Chaque année, plus de 70 000 agents voient leur traitement réduit de moitié en raison d'un arrêt de travail pour raison de santé supérieur à 3 mois, consécutifs ou non, sur un an.

MNT PRÉVOYANCE

OPTIMISER SA COUVERTURE, AGIR SUR L'ABSENTÉISME

Avec les services de MNT Prévoyance, la MNT vous propose un partenariat fort pour optimiser votre contrat et agir sur l'absentéisme. Vous bénéficiez de solutions solidaires et d'un savoir-faire unique pour :

- mettre en place un dispositif de mutualisation efficace, seul capable de garantir des taux de cotisation accessibles, stables et durables ;
- assurer la pérennité et l'équilibre du contrat grâce à un suivi régulier du compte de résultat et à un provisionnement sécurisé ;
- favoriser un retour au travail durable avec l'aide de nos médecins conseils.

FAVORISER UN RETOUR DURABLE À L'EMPLOI

Pour agir efficacement sur l'absentéisme, la MNT met à votre disposition son équipe de médecins conseils qui réalisent un suivi complet de l'arrêt de travail :

- contrôle médical actif ;
- dispositif favorisant un retour au travail durable : en concertation avec la collectivité, accompagnement dans les procédures « aménagement de poste » ou « reclassement » ;
- accompagnement psychologique (MNT Equilibre).

FOCUS

Une expertise unique en provisionnement et mutualisation

Pour chaque arrêt de travail en cours, le calcul des provisions et la mutualisation sont deux expertises indispensables : le coût des prestations payées jusqu'au terme du contrat doit en effet être immédiatement provisionné. Ce calcul est complexe et les sommes en jeu sont importantes. Il est donc primordial d'amortir le paiement de ces cotisations sur un grand nombre d'agents, au sein de chaque collectivité mais aussi entre toutes les collectivités, afin que leur montant reste accessible et les taux de cotisations stables. La MNT dispose à la fois d'une expérience unique de la gestion de ce risque, et du savoir-faire nécessaire pour atteindre des taux de mutualisation élevés.



78%

des agents de la Fonction publique territoriale estiment que leur collectivité a un rôle très important à jouer dans le dépistage et la prévention des maladies liées à la santé au travail.

MNT SANTÉ AU TRAVAIL

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ AU TRAVAIL DE VOS AGENTS

MNT Santé au travail vous accompagne pour mettre en place une politique de prévention. Celle-ci vous permettra de faire reculer durablement les risques socio-professionnels pesant sur les agents et de préserver ainsi la bonne marche du service public.

Sur cet enjeu de santé publique, les collectivités disposent avec MNT Santé au travail d'une force de conseil et d'intervention spécialisée dans la prévention : audit, conception et mise en œuvre d'actions et de programmes spécifiquement adaptés à la Fonction publique territoriale. Nos domaines d'intervention sur les principales pathologies rencontrées : stress au travail, troubles musculo-squelettiques, addictions (alcool, tabac, stupéfiants), accompagnement psychologique...

L'action de la MNT est aussi d'informer et de sensibiliser aux problématiques de santé au travail et d'accompagner les responsables des ressources humaines.

DES BÉNÉFICES POUR VOS AGENTS ET VOTRE COLLECTIVITÉ

Construite avec l'Institut de Recherche en Prévention Santé (IRPS), l'offre MNT Santé au travail apporte aux collectivités de nombreux avantages :

- climat social plus serein ;
- bien-être des agents amélioré avec une motivation et une efficacité au travail renforcées ;
- diminution de l'absentéisme et de ses coûts ;
- amélioration de la qualité et de la continuité du service rendu aux administrés ;
- agir positivement sur la motivation et l'efficacité au travail de la collectivité.

« La MNT est l'initiatrice du 1^{er} Prix Santé au travail de la Fonction publique territoriale, avec les principaux acteurs de la Fonction publique territoriale. »

LA MNT AMÉLIORE LA PROTECTION SOCIALE DES TERRITORIAUX

La MNT n'est pas une mutuelle comme une autre. Mutuelle historique de la Fonction publique territoriale, créée et administrée par les agents eux-mêmes, elle a aussi pour vocation d'agir avec les principaux acteurs du secteur pour préserver et faire fructifier notre bien commun : le système de protection sociale des territoriaux.

N°1 DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

- **N°1** en Santé et en Prévoyance pour les territoriaux
- **83 sections** départementales / 8500 correspondants en collectivité
- **1,1 million** de personnes protégées
- **16000 collectivités** accompagnées
- **Des solutions** expertes et solidaires

LE PÔLE PROTECTION SOCIALE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

- Créée et administrée par des territoriaux.
- A l'origine d'**Uni-ter**, association rassemblant les mutuelles territoriales, à la pointe du combat pour la participation des employeurs à la protection sociale complémentaire de leurs agents, en lien avec les organisations syndicales de la Fonction publique territoriale.
- Des accords de partenariat avec les principaux acteurs de la Fonction publique territoriale : AMF*, SNDGCT*, AATF*, ADGCF*, SNSM*...
- Instigatrice de l'**Observatoire Social Territorial** (OST) qui met à la disposition des responsables de collectivités, des études sur les agents territoriaux et leur protection sociale.

* Association des maires de France, Syndicat national des directeurs généraux de collectivités territoriales, Association des administrateurs territoriaux de France, Association des directeurs généraux des communautés de France, Syndicat national des secrétaires de mairie...



Depuis le 6 mai 2011, la Mutuelle Nationale Territoriale fait partie du **groupe ISTYA**, union mutualiste de groupe rassemblant six mutuelles de la fonction publique – MGEN, MNH, MGET, MAEE, MCDéf*. 1^{er} groupe mutualiste de protection sociale complémentaire en France avec plus de 6 millions de personnes protégées, ISTYA défend des solutions solidaires.

*Mutuelle générale de l'Éducation nationale, Mutuelle nationale des hospitaliers et des personnels de santé, Mutuelle générale Environnement & Territoires, Mutuelle des Affaires étrangères et européennes, Mutuelle civile de la Défense.

Une question ? Un expert vous répond.



0 980 980 210

Prix d'un appel local

Une rubrique dédiée aux collectivités



www.mnt.fr/collectivites

